



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

19 AVENUE ALBERT CAMUS
21000 DIJON

DISPENSES ET EQUIVALENCES

DEJEPS BASKET

DISPENSES DES TEP

Je suis dispensé des TEP si

- je peux attester être ou avoir été inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en Basket-Ball.
- je peux attester (DTN du basket-ball) avoir bénéficié du statut de joueur ou la joueuse professionnel ayant évolué au minimum pendant trois saisons sportives au sein des deux plus haut niveaux de compétition en France ou à l'étranger.

OU

- je peux attester (DTN du basket-ball) d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum et je suis titulaire d'un des diplômes suivant :
 - BEES 1° option "basket-ball" ;
 - BPJEPS spécialité "basket-ball" ;
 - BPJEPS spécialité "activités sports collectifs", mention "basket-ball" ;
 - BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "basket-ball" ;
 - CQP "technicien sportif régional de basket-ball" et titulaire du PSC 1 ;
 - CQP "technicien sportif de basket-ball" et titulaire du PSC 1.

DISPENSES DES EPMSP

Je suis dispensé des EPMSP si

- je peux attester (DTN du basket-ball) d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional senior ou niveau régional jeune U17 au minimum et je suis titulaire d'un des diplômes suivant :
 - BEES 1° option "basket-ball" ;
 - BPJEPS spécialité "basket-ball" ;
 - BPJEPS spécialité "activités sports collectifs", mention "basket-ball" ;
 - BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "basket-ball" ;
 - CQP "technicien sportif régional de basket-ball" et titulaire du PSC 1 ;
 - CQP "technicien sportif de basket-ball" et titulaire du PSC 1

EQUIVALENCES D'UC

Je peux être allégé dans le cadre de ma formation si je suis titulaire d'une ou des certifications suivantes

Certification	UC1	UC2	UC3	UC4
BEES 1° option Basket-Ball				X
BPJEPS Basket-Ball				X
BPJEPS ASC mention Basket-Ball				X
BPJEPS ES mention Basket-Ball				X
CQP TSRBB + PSC1				X
CQP TSBB + PSC1				X